

Saint-Denis, lundi 14 avril 2025

Le Président

Monsieur Laurent PEQUIN

Réf :

Objet : Lettre de « Mission Système d'Informations et Pilotage par les Données »

Cher Collègue,

Dans le cadre de notre stratégie ambitieuse de modernisation et d'optimisation des systèmes d'information à l'Université de La Réunion, j'ai le plaisir de vous nommer Chargé de mission « Système d'Information et Pilotage par les Données ». Cette mission essentielle vise à renforcer la cohérence, la fiabilité et l'efficacité de nos processus décisionnels à travers une gestion optimisée de nos données.

Votre mission s'articulera autour des axes détaillés suivants :

1. Rationalisation des données du Système d'Information Ressources Humaines (SI RH) :

- Recenser et cartographier les données collectées par le SI RH
- Évaluer la pertinence et la qualité des données pour en optimiser l'exploitation
- Proposer des axes d'amélioration et des actions correctives en matière de gestion et gouvernance des données RH

2. Fiabilisation des liens entre comptes informatiques et agents sous contrat :

- Vérifier systématiquement l'adéquation entre les comptes informatiques actifs et les agents réellement sous contrat
- Instaurer des procédures permettant un suivi régulier et rigoureux de ces informations
- Assurer une coordination étroite avec les équipes Ressources Humaines (RH) et la Direction des Systèmes d'Information (DSI)

3. Fiabilisation des données SIHAM pour une gestion cohérente de la paie :

- Garantir l'exactitude et la mise à jour régulière des données SIHAM en lien direct avec les informations du SI RH
- Établir des contrôles et des indicateurs permettant de garantir la cohérence entre les données de paie et les informations RH
- Travailler en étroite collaboration avec les services RH et financiers afin de fluidifier et sécuriser les processus de gestion de la rémunération

4. Consolidation et interconnexion des différents systèmes d'information :

- Collaborer activement avec les équipes en charge des différents systèmes : Système d'Information Décisionnel (SID), Système d'Information de la Recherche et de l'Innovation (SIRI), Système d'Information de la Scolarité (SI Scol) et Système d'Information du Patrimoine (SI Patrimoine)
- Identifier des axes d'harmonisation et de mutualisation des données entre ces systèmes
- Participer à la mise en œuvre concrète des solutions garantissant une meilleure interopérabilité

5. Développement d'une politique efficace de gouvernance des données :

- Déployer une politique claire assurant l'intégrité des données et facilitant une prise de décision informée par des données précises et actualisées
- Mettre en place des outils et procédures spécifiques pour assurer la fiabilité et la sécurisation des données, adaptées à chaque service
- Garantir la qualité, la fiabilité et la sécurité des données dans tous les domaines d'activité (formation, recherche, administration)
- Aider les services à collecter, traiter et analyser efficacement les données provenant de leurs logiciels
- Concevoir, produire et assurer le suivi régulier des indicateurs clés de performance internes

6. Amélioration continue des systèmes d'information :

- Assurer une veille technologique active pour identifier et intégrer les évolutions pertinentes en matière de matériels et logiciels
- Évaluer régulièrement les besoins spécifiques de l'université et proposer des améliorations technologiques adaptées
- Accompagner la mise en place effective de nouvelles solutions technologiques et identifier les optimisations potentielles des processus métiers
- Émettre des recommandations stratégiques et opérationnelles sur le périmètre global du Système d'Information
- Faciliter l'adoption des nouvelles technologies par les différents services de l'université

7. Confidentialité et sécurité des données :

- Garantir strictement la confidentialité et la sécurité des données sensibles et confidentielles auxquelles vous aurez accès durant votre mission.

Modalités pratiques et suivi :

- Vous collaborerez étroitement avec le Vice-Président délégué en charge du Numérique, Usages et Intelligence Artificielle ainsi qu'avec les directions métiers concernées et les équipes SI.
- Un point d'étape trimestriel sera organisé afin d'évaluer les progrès accomplis et d'ajuster les priorités si nécessaire.
- Un bilan final sera présenté annuellement devant la Gouvernance et les conseils centraux, incluant vos recommandations pour assurer la pérennisation des actions mises en œuvre.

Vous recevrez une PCA/IFSE conformément au régime adopté par le conseil d'administration.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement et votre sérieux pour accomplir ces missions essentielles, je vous prie de croire, Cher Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus confiants.

Pr Jean-François HOARAU
Président de l'Université de La Réunion

